

Ecrit par le 18 mai 2026

Le SMBS réalise une étude des eaux souterraines de la plaine des Sorgues



Depuis le mardi 16 avril, le [Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues](#) a entamé une étude qui a pour but d'apprendre un maximum d'informations sur le fonctionnement des eaux souterraines de plaine des Sorgues. Elle devrait durer jusqu'au mois de juillet 2024 afin de laisser à l'agent du SMBS d'effectuer plusieurs relevés de profondeur de la nappe au sein des forages dans les 18 communes concernées par ce projet.

Pierre, agent du Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues a commencé le mardi 16 avril 2024, une étude sur les eaux souterraines de la plaine des Sorgues. Les mesures récoltées serviront à mieux comprendre le fonctionnement de la nappe et ses interactions avec la Sorgue, mais surtout à établir une cartographie de la surface des nappes d'eau souterraine.

Ecrit par le 18 mai 2026

Une étude nécessaire, car elle devrait permettre une mise à jour de cette cartographie et de ses évolutions, la dernière en date remontant à 1973. À l'aide d'une sonde piézométrique (instrument de mesure de hauteur du toit de la nappe), l'agent du SMBS va se rendre chez les usagers et parcourir les 18 communes de la plaine des Sorgues afin d'effectuer des relevés dans les puits et forages existants.

Pourquoi cette étude ?

En plus de l'apport d'actualisation indispensable que va apporter cette étude, elle devrait également permettre de définir les raisons exactes pour lesquelles le niveau des nappes baisse considérablement, en particulier depuis 2018.

L'ensemble des résultats obtenus sur les eaux souterraines du territoire permettront aussi de comprendre leur fonctionnement ainsi que leurs interactions avec les eaux de la surface. Plusieurs informations cruciales pourront être récoltées sur l'impact des prélèvements sur les ressources en eaux et les phénomènes de recharges de la nappe alluviale.

Dans un souci d'avenir, cette étude devrait permettre une avancée importante sur l'anticipation des impacts du changement climatique. Toutes les actions de préservation qui seront pensées pour la suite se feront à partir des informations récoltées lors de cette étude qui apparait comme crucial, car elle intervient avant que l'écosystème du territoire soit dégradé.

Toutes les données recueillies demeureront anonymes et uniquement destinées à l'étude du Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues.

Bassin des Sorgues : une étude des eaux souterraines sans précédent sur la plaine des Sorgues

Ecrit par le 18 mai 2026



Le [Syndicat mixte du bassin des Sorgues](#) va mener une étude inédite visant à comprendre le fonctionnement des eaux souterraines de la plaine des Sorgues. Un projet qui se déroulera sur 18 communes d'avril à juillet 2024.

Le Syndicat mixte du bassin sorguais (SMBS) poursuit sa mission de préserver les milieux naturels du bassin des Sorgues. D'avril à juillet 2024, un agent du SMBS effectuera de nombreux prélèvements et relevés de profondeur de la nappe au sein de forages et de puits des habitants.

Ces travaux auront lieu sur l'ensemble des 18 communes de la plaine des Sorgues (L'Isle-sur-la-Sorgue, Lagnes, Le Pontet, Le Thor, Monteux, Pernes-les-Fontaines, Saumane, Sorgues, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Vedène, Velleron, Jonquerettes, Fontaine-de-Vaucluse, Entraigues-sur-la-Sorgue, Châteauneuf-de-Gadagne, Caumont-sur-Durance, Bédarrides, Althen-des-Paluds).

Une meilleure gestion des ressources en eaux à venir

Les mesures récoltées serviront à mieux comprendre le fonctionnement de la nappe et ses interactions avec la Sorgue, mais surtout à établir une cartographie de profondeur des eaux souterraines. Les résultats de l'étude seront essentiels pour établir une meilleure gestion des ressources en eaux et mieux appréhender et anticiper les impacts du changement climatique sur le territoire.

Bassin des Sorgues : fin de chantiers à Saint-Saturnin-lès-Avignon



[Le Syndicat mixte du bassin des Sorgues \(SMBS\)](#) a finalisé trois restaurations de berges sur la commune de Saint-Saturnin-lès-Avignon. Trois sections à fort degré d'érosion ont subi des transformations afin de pérenniser les berges dans leur environnement naturel. Ces travaux se sont déroulés du 28 février au 7 mars pour un coût total de 40 290€.

Le SMBS poursuit sa mission de préserver les milieux naturels du bassin sorguais. C'est sur le chemin de Brûlefer, au sein de la commune de Saint-Saturnin-lès-Avignon, au bord du Canal de Vaucluse, lieu très apprécié par les promeneurs et les amateurs de course, que les travaux ont eu lieu.

Trois sections à fort degré d'érosion ont été choisies en corrélation avec l'agglomération pour assurer des missions de restaurations de berges. Trois zones avec des caractéristiques naturelles très différentes qui

Ecrit par le 18 mai 2026

ont nécessité trois solutions d'action bien distinctes. L'objectif de ces chantiers était avant tout de sécuriser cet espace ouvert au public et largement fréquenté, et de permettre la viabilité sur le long terme des berges tout en respectant le cadre environnemental et la rivière.



Ecrit par le 18 mai 2026



Écrit par le 18 mai 2026



Ecrit par le 18 mai 2026

DR

Des travaux rapides

Le SMBS a agi sur ce projet en tant que maître d'œuvre et a pu compter sur le travail de l'entreprise [ATP Environnement](#) pour l'exécution des travaux. Ces chantiers ont été menés du 28 février au 7 mars pour un montant total de 40.290 euros.

Au final ce sont trois zones totalement remodelées et respectueuses de leur habitat naturel qu'ont pu visiter le maire de Saint-Saturnin-lès-Avignon, [Serge Malen](#), accompagné des élus communaux [Chantal Bonnefoux](#), également Vice-présidente du SMBS, Jean-Louis Craponne et Alex Cacelli le mardi 6 février 2024. Une visite finale qui a laissé l'occasion à ATP Environnement et l'équipe technique de SMBS d'exposer aux acteurs locaux la portée et les détails de leurs aménagements.

Le SMBS s'engage auprès des écoliers pour mener un projet écoresponsable

Écrit par le 18 mai 2026



Le vendredi 23 février, [le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues](#) (SMBS) a donné une intervention au sein d'une classe de CE1-CE2 de l'école primaire élémentaire d'Althen-des-Paluds. L'institution a noué un lien solide avec cette classe qui, à l'initiative de son professeur, s'est portée volontaire, et va mener un projet d'« aire éducative » écoresponsable affilié à la Sorgue.

Le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues poursuit son engagement auprès de la jeunesse vauclusienne. Après la mise en place de leur programme « les Sorgues à l'école » qui a déjà profité à plusieurs établissements situés sur la Sorgue, le SMBS s'associe à une classe de CE1-CE2 d'Althen-des-Paluds pour un projet écoresponsable.

Un projet d'« aire éducative » pour « mieux vivre son territoire »

À la base de ce projet, le professeur Laurent Jouffre qui tenait à ce que sa classe se porte volontaire afin d'être pilote de cette initiative d'avenir. L'essence de cet engagement tient dans son intention de faire

Ecrit par le 18 mai 2026

des élèves des « acteurs écoresponsables » et les sensibiliser aux spécificités de leur territoire.

Les écoliers althénois, accompagnés du Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues auront à leur charge un petit territoire naturel qu'ils choisiront eux-mêmes, appelé « aire éducative », qu'ils géreront de manière participative. Ils seront médiateurs et acteurs de la transmission des savoirs. Cet acte devrait également permettre aux jeunes élèves vauclusiens de mieux découvrir et appréhender leur patrimoine local et sa préservation.

Le SMBS, référent et accompagnateur

Le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues jouera un rôle prépondérant en intervenant dans le projet en tant que structure référente spécialiste de la Sorgue, pour apporter son expertise technique à la classe : interventions des techniciens de rivière, fourniture d'éléments techniques, création de cartes, orientation vers des outils pédagogiques en liens avec la rivière...

Ce projet bénéficie d'une aide financière de [l'Office Français de la Biodiversité \(OFB\)](#), complétée par le SMBS. Un coup de pouce qui permettra l'intervention à la demande de l'enseignant d'un prestataire spécialisé dans les animations pédagogiques liées aux rivières et qui donnera de précieux conseils aux jeunes élèves en matière d'écoresponsabilité et d'écologie.

Un projet d'avenir et de transmission

Le SMBS a entamé un long travail préparatoire avec l'enseignant de la classe M.Jouffre pour exposer les éléments essentiels aux caractéristiques de la rivière. Toujours avec l'idée de faire découvrir et de donner goût aux différents lieux naturels du territoire sorguais. Un cours a donc été donné sur le fonctionnement de l'impluvium alimentant la Fontaine de Vaucluse. Le SMBS qui est animé par la volonté de mettre en place des démarches partenariales pour une gestion cohérente du bassin versant a présenté la Sorgue via un court-métrage pédagogique.

Ce projet de long terme qui se reproduira sur plusieurs années et qui se transmettra de classe en classe à chaque mois de septembre se concrétisera réellement pour la classe dès que les premiers rayons de soleil sortiront. Les élèves partiront à la découverte des bords de Sorgues et auront tout le loisir de choisir leur site d'aire éducative. S'engager en s'amusant, voilà le message de ce projet.

Ecrit par le 18 mai 2026



©SMBS

Ecrit par le 18 mai 2026

Les habitants des Sorgues sont invités à contribuer au plan de gestion de la végétation des Sorgues



Le [Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues](#) (SMBS) organise trois réunions concernant le nouveau plan de gestion de la végétation des Sorgues. Tous les habitants sont invités à y prendre part.

Dans le cadre de ses missions de Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GeMAPI), le SMBS procède à une révision de son plan de gestion de la végétation des Sorgues. Ce document cadre ses interventions sur les boisements de bords de rivière et le lit, en adéquation avec les propriétaires riverains et les propriétaires d'ouvrages, qui sont responsables de l'entretien du lit et des berges.

Ecrit par le 18 mai 2026

Dans une volonté d'intégrer les habitants des Sorgues dans l'élaboration de ce nouveau plan, le SMBS, accompagné par le bureau d'études [Gereco](#), organise trois réunions publiques. La première aura lieu le mardi 25 octobre à 18h30 dans la salle de réunion du SMBS au 1 Allée de la passerelle à Entraigues-sur-la-Sorgue. La deuxième se tiendra dans la salle du conseil municipal du Thor le mercredi 26 octobre à 18h30. La troisième, quant à elle, aura lieu le vendredi 28 octobre à 18h30 à la salle des fêtes La Pastourelle, Avenue du Général De Gaulle, à Saint-Saturnin-lès-Avignon. L'objectif de ces réunions est d'exposer et d'inclure les connaissances et les suggestions de la population concernée.

V.A.

Isle-sur-la-Sorgue : un piège à déchets installé dans la rivière



Ecrit par le 18 mai 2026

Dans le cadre de l'appel à projets lancé par la région Sud intitulé 'Pour une Méditerranée zéro plastique' qui engage la protection des milieux naturels contre ce type de déchet, le syndicat mixte du bassin des Sorgues (SMBS) vient d'installer un piège dans la rivière à l'Isle-sur-la-Sorgue, près du lycée agricole La Ricarde, pour intercepter les déchets qui peuvent y flotter.

La commune, qui a une très forte affluence touristique, notamment durant la période estivale, voit sa rivière infestée de déchets flottants chaque année. De plus, l'Isle-sur-la-Sorgue est un point stratégique pour la rivière puisqu'elle est le point de rencontre de nombreux bras de cette dernière, le barrage permet donc de collecter tous les déchets venant de ces différents bras. Le piège est fait de telle façon qu'il permet de récolter les déchets qui flottent tout en laissant l'eau faire son cours en passant par-dessous le barrage.

Les travaux de mise en place de ce piège ont été menés par la société de travaux publics sorguaise RMB et leur coût s'est élevé à 45 330€, financé à 55% par la Région et 45% par le SMBS.

V.A.

Mise en chômage réussie pour le canal de Vaucluse

Ecrit par le 18 mai 2026



Ces dernières semaines, le [Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues](#) a procédé à la mise en chômage du canal de Vaucluse. Une série d'opérations qui ont consisté en un abaissement artificiel du débit et de la hauteur d'eau du canal afin de pouvoir intervenir dans le lit pour enlever les obstacles au bon écoulement des eaux.

Cette année, de Jonquerettes à Sorgues et de Vedène au Pontet, 13 km de cours d'eau ont été entretenus : bucheronnages du bois morts gênant les écoulements, suppressions d'encombres, faucardage manuel et débroussaillage sélectif ont ainsi permis d'assurer au canal de Vaucluse la meilleure capacité d'évacuation des eaux de ruissellements. La réalisation de cet entretien annuel est également l'occasion de débarrasser le cours d'eau des déchets. A noter que cette année, la progression des prestations a souffert, notamment sur la commune du Pontet, de l'encombrement du canal par les dépôts sauvages de déchets de taille de haies.

Le canal de Vaucluse est une branche particulière du réseau des Sorgues. Vieux d'au moins 1 000 ans, il permet de faire transiter une partie de l'eau issue de la Fontaine de Vaucluse en dehors de sa zone d'écoulement naturelle (bassin versant), jusqu'à Sorgues et Avignon. Considéré comme un cours d'eau non domanial par la réglementation, il appartient aux propriétaires riverains qui sont responsables de son entretien au droit de leur parcelle. Toutefois, au regard de l'intérêt général lié à la lutte contre les risques d'inondation liés à cet ouvrage, le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues intervient en complément pour la bonne gestion du canal de Vaucluse. La remise en eau complète du Canal de Vaucluse s'est effectuée le 12 octobre dernier dans la journée.